

Appel à projets UM Abroad - Campagne 2026 - 1ère vague

17.7.2026 - | Université de Montpellier

ExposUM est une initiative de l'Université de Montpellier et de ses partenaires[1] visant à établir un institut hors-les-murs et décloisonné pour l'étude, la formation et l'interaction science-société, des déterminants environnementaux de la santé humaine. Lauréat de l'appel à projet ExcellenceS (PIA4) et soutenu par la Région Occitanie, ExposUM est financé à hauteur de 46,4 M€ sur la période 2022-2030.

Périmètre scientifique

L'**exposome** correspond à l'ensemble des facteurs environnementaux et sociaux dont les effets propres, combinés aux caractéristiques intrinsèques des individus, sous-tendent l'apparition, l'évolution et la gravité des maladies infectieuses ou non transmissibles humaines. En ce sens, il est le pendant environnemental du génome, avec lequel il interagit tout au long de la vie des individus.

Objectifs

L'axe Formation de l'Institut ExposUM a pour objectifs de :

1. décloisonner la formation en favorisant l'interdisciplinarité ;
2. contribuer à l'amélioration des compétences ;
3. renforcer les liens avec les pays du Sud.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre, parmi lesquelles **la valorisation des enseignements de la communauté ExposUM à l'étranger.**

Conformément aux objectifs d'une université ouverte et à une coopération étroite avec les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi qu'aux initiatives individuelles de nombreux chercheurs lors de leurs mobilités à l'étranger, l'accent sera mis sur la mobilité sortante des enseignants et chercheurs afin de participer à des formations dans les universités de nombreux sites partenaires.

L'objectif de l'AAP UM Abroad est de financer des **modules de formations courtes**, qui seront dispensés sur des sites partenaires à l'étranger.

La durée de ces modules devra être d'une à deux semaines maximum, avec des thèmes et des méthodes pédagogiques (formation pratique, applications de terrain) adaptés au contexte local. La langue d'enseignement sera également adaptée au contexte local.

Les porteurs doivent s'engager à la gratuité de l'inscription des étudiants, qui sera un critère d'éligibilité.

A titre d'exemple, les actions soutenues peuvent inclure :

- l'invitation des enseignants UM et partenaires à l'étranger (voyage et séjour) ;
- l'organisation de visites de sites scientifiques ou techniques ;
- l'acquisition de matériel pédagogique ;
- la location de locaux d'enseignement ;

- la conception d'outils pédagogiques numériques pour l'apprentissage en ligne.

A l'issue du module, les étudiantes et étudiants l'ayant suivi, se verront délivrer un certificat de participation par l'Institut ExposUM. Dans le cas où la formation serait renouvelée (cf. "Période et renouvellement"), et sous réserve de remplir un dossier comprenant le formulaire de demande de diplôme d'établissement, vérifié par la Direction de la Formation et de la Vie universitaire et **validé par les instances de l'Université**, les étudiantes et étudiants pourront se voir délivrer un diplôme de micro-certification.

Modalités de financement

Chaque Porteur de projet dont le projet sera retenu se verra attribuer un financement pouvant atteindre 20 000 euros.

Cadrage

Cette enveloppe pourra couvrir notamment :

- Des frais de fonctionnement :
 - des frais de mission ;
 - des rémunérations de vacations, (hors frais de personnel) ;
 - des prestations de service (incluant traiteur, déplacement, location de locaux d'enseignement, prestation audiovisuelle ...).
- Des frais d'investissement, c'est-à-dire des petits équipements ou matériels pédagogiques pour des actions itératives (à l'exclusion des équipements d'un montant supérieur à 3 000 €).

Période et renouvellement

Le projet retenu est financé pour une durée de 12 mois.

Sous réserve d'une évaluation positive à l'issue de la première année, le financement pourrait être renouvelé chaque année, dans la limite du 31/01/2030 (date limite de réalisation complète des actions).

Calendrier

- Publication AAP UM Abroad Vague 1 : 17/07/2026
- Date limite de réception des candidatures : 27 septembre 2026
- Annonce des résultats : Fin octobre 2026
- Démarrage des projets : A partir du premier trimestre 2027

Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit être affilié à une UR, UMR ou UMI faisant partie du consortium de l'Institut ExposUM (enseignant ou enseignant-chercheur titulaire, contractuel, détenteur d'un contrat couvrant la période du financement). Le contrat de travail doit couvrir la durée du projet.

Les actions proposées doivent :

- s'inscrire dans les objectifs de l'axe Formation de l'Institut ;
- contribuer au renforcement des compétences des étudiantes et étudiants locaux ;

- proposer une langue d'enseignement adaptée au contexte local ;
- respecter la gratuité pour l'inscription des étudiants ;
- favoriser, lorsque cela est pertinent, l'interdisciplinarité, les interactions avec la communauté exposomique de l'Université et de ses partenaires.

Modalités de soumission

La proposition doit être rédigée en français ou en anglais à partir du dossier simplifié (téléchargeable ci-dessous), en respectant les indications y figurant.

Envoi du dossier par le responsable pédagogique, par mail à

Procédure de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base de la qualité du projet, ainsi que de l'adéquation avec les priorités et thématiques de l'Institut. Cette évaluation sera conduite par le Comité d'Evaluation de la Formation (COEF) de l'Institut ExposUM.

Critères de sélection (à titre indicatif)

- identification claire du champ de la santé environnementale ;
- interdisciplinarité ;
- adaptation au contexte local ;
- renforcement des compétences ;
- faisabilité ;
- pertinence au vu des objectifs de l'axe Formation de l'Institut ExposUM.

Contact

Pour toute information relative à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez adresser un mail à l'adresse

Engagements

Les porteuses et porteurs lauréats s'engagent à :

- Respecter, dans le cadre de la conception et la mise en œuvre du projet soumis au présent appel à manifestation d'intérêt, les valeurs et principes d'intégrité scientifique destinés à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux de tout travail de recherche, visés à l'article L.211-2 du Code de la recherche et énoncés par la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et la Charte relative à l'intégrité scientifique de l'Université de Montpellier.
- Respecter, le cas échéant, le protocole de Nagoya.
- Faire figurer les logos de l'Université de Montpellier, de France 2030, de l'Institut ExposUM, de la Région Occitanie dans tous les documents relatifs à la réalisation du projet. Les consignes précises concernant les obligations de communication seront communiquées.
- Faire parvenir à l'Institut (*protected email*), un rapport annuel qui pourra être utilisé dans les supports de communication de l'Université selon un modèle transmis. Un guide projet détaillant les procédures de gestion et les attentes concernant les rapports sera transmis.
- Appliquer la charte de signature des publications de l'UM en vigueur à toutes les productions

scientifiques ; respecter les dispositions liées à la science ouverte et la Loi pour une république numérique (publication en open access). Les porteuses et porteurs des laboratoires sous-tutelle UM déposeront le texte intégral des publications dans l'archive ouverte (<https://hal.umontpellier.fr>).

- Effectuer les démarches d'obtention des autorisations/agréments de recherche nécessaires dans les secteurs réglementés (organismes génétiquement modifiés, utilisation d'animaux à des fins scientifiques, données de santé, utilisation des ressources génétiques et partage des avantages en résultant, bioéthique...).

Structures de recherche faisant partie du consortium de l'Institut ExposUM

ABSys, AGAP Institut, AIDA, AMAP, Analyses, ART-Dev, ASTRE, BC2M, BCM, BIOLuM, BioWooEB, CBGP, CBS, CDE, CEE-M, CEFE, CEMIPAI, CEPTEL, CERCOP, ChimEco, CRBM, CREAM, CSUM, DEFE, DGIMI, DIADE, DIASCOPE, DMEM, ECO&SOLS, ECOTRON, EDPFM, EDSM, ESPACE-DEV, EuroMov DHM, F&S, G-EAU, GECO, Génopolys, GM, HortSys, HSM, IATE, IBMM, ICGM, ICS, ICSM, IDEDH, IDESP, IEM, IES, IGF, IGH, IGMM, IHD, IHPE, IMAG, IMAGINE, INM, INNOVATION, INTERTRYP, IPSiM, IRCM, IRIM, IRMB, ISDM, ISEM, ITAP, L2C, LBE, LBN, LDP, LEPSE, LICeM, LIRDEF, LIRMM, LISAH, LMGC, LPHI, LUPM, Maraîchage, MARBEC, MEEB, MISTEA, MIVEGEC, MMDN, MOISA, MRE, MRM, MSH Sud, OREME, PAC Chimie Balard, PCCEI, Pech Rouge, PHIM, PhyMedExp, QualiSud, R&R, SantESiH, SELMET, SENS, SPO, Sys2diag, TETIS, TransVIHMI, VASSAL, VBIC.

^[1] UM, Région Occitanie, CNRS, IRD, INRAE, CIRAD, INSERM, CHU Montpellier, ICM, Institut Agro Montpellier, ENSCM, Ifremer, INRIA.

<https://www.umontpellier.fr/articles/appel-a-projets-um-abroad-campagne-2026-1ere-vague>